

## Renforcer les capacités des professionnels du Patrimoine mondial dans la région arabe pour les sites culturels et mixtes

### Atelier pilote

Du 8 au 12 Décembre 2019

#### Contexte

La région arabe, définie par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comme étant composée de dix-neuf Etats Parties dans lesquels la langue officielle est l'arabe, se répartit entre l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie. Cette région d'une ampleur considérable accueille 86 biens appartenant au Patrimoine de l'humanité et qui sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. Bien que ce nombre ne reflète pas la richesse et la diversité des sites culturels et naturels situés dans la région et ayant une potentielle valeur universelle exceptionnelle, il indique l'étendue de l'héritage des générations actuelles et futures de l'humanité.

Ces sites sont protégés de par leur statut de Patrimoine mondial au regard de toutes les conditions et mécanismes de la Convention de 1972, ce qui signifie qu'ils disposent d'un important niveau de protection à l'échelle nationale et bénéficient des efforts de la communauté internationale quand cela devient nécessaire.

Les défis globaux auxquels les sites du Patrimoine mondial font face d'une manière générale, et plus particulièrement dans la région, du changement climatique au développement incontrôlé et au tourisme de masse, requièrent une expertise plus spécialisée sur certains aspects relatifs au Patrimoine mondial, aujourd'hui et dans le futur. La Région des Etats arabes, comme n'importe quelle autre région du monde, devra renforcer et promouvoir le développement de cette expertise, dans le but de mieux identifier, protéger et gérer les sites naturels et/ou culturels du Patrimoine mondial.

Par conséquent, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'investissement dans les ressources humaines pour la protection des sites du Patrimoine mondial de la région, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) et l'ICOMOS international, ont initié en 2018 en collaboration avec l'ICCROM et l'UICN, un programme de renforcement des capacités pour les professionnels du Patrimoine mondial dans la région arabe. Ce programme vise à constituer un réseau solide d'experts de la région qui assistera les États, les Organisations consultatives et tous les acteurs du Patrimoine mondial dans la mise en œuvre effective de la Convention du patrimoine Mondial. Dans ce sens, un atelier de formation pour les professionnels du patrimoine francophone sera organisé du 8 au 12 décembre 2019. Un premier atelier pour les professionnels anglophones avait été organisé en décembre 2018 dans la ville de Manama dans le cadre du même programme de formation.

Compte tenu de l'intérêt qui existe à associer tant la formation des professionnels du patrimoine naturel que celle du patrimoine culturel, les participants des deux groupes professionnels partageront le même atelier de formation, et ainsi, les expériences des experts de chaque catégorie.



## But général et objectifs

L'atelier abordera la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial y compris les différents types de patrimoine existant dans la région arabe et tiendra compte des spécificités régionales. L'atelier explorera également les concepts et les outils utilisés dans le cadre de cette Convention. L'atelier sera l'occasion d'apprendre comment les Organisations consultatives travaillent sur les rapports de l'état de conservation et l'évaluation des propositions d'inscription.

- Renforcer les capacités pour les professionnels de la région arabe et leur fournir, autant que possible, le savoir et l'expertise requis dans le domaine du patrimoine mondial ;
- Améliorer la protection et la conservation des biens du Patrimoine mondial et des sites à la valeur universelle exceptionnelle potentielle dans la région arabe ;
- Construire un réseau de professionnels dans le domaine du Patrimoine mondial avec lequel les parties prenantes peuvent facilement travailler dans la région arabe et au-delà ;
- Augmenter la participation de professionnels régionaux dans les activités d'évaluation, de conseil ou de suivi pour le Comité du Patrimoine mondial (missions d'évaluation ou de suivi, études documentaires etc.).
- Créer une plateforme partagée de formation et d'échange de connaissances entre les professionnels du patrimoine culturel et naturel, et promouvoir les synergies entre les deux catégories.

## Structure

L'approche méthodologique de l'atelier contient les éléments suivants :

### Cours interactifs

- Cours donnés par des personnes ressources concernant les principaux concepts et mécanismes de la Convention du patrimoine mondial,

### Exercice pratique

- Activités concrètes qui permettront aux participants d'échanger des idées et expériences, et d'apprendre au sein d'un groupe de travail à travers des informations pratiques et connaissances liées à l'état de conservation des sites du Patrimoine mondial et la présentation de cas d'étude par les participants ;

### Visites d'études

- Visites guidées et travail de terrain sur un site du Patrimoine mondial, comme partie intégrante du programme de formation, pour améliorer et comprendre la protection et la gestion des sites du Patrimoine mondial ;



## Langue de travail

La langue de travail est le français. Il y aura une session dédiée à la terminologie et au « langage technique » officiel de la Convention du patrimoine mondial et des Orientations en arabe. Cependant, tous les cours, ainsi que les interactions avec les personnes ressources, seront en français.

## Critères de sélection des participants

12 à 15 participants de la région arabe seront sélectionnés pour la formation, correspondant aux critères suivants :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du Patrimoine culturel et/ou naturel ;
- Etre bilingue français-arabe ;
- Un minimum de connaissances sur la Convention du patrimoine mondial et les Orientations est requis ;
- Être motivé, actif, et avoir un intérêt pour l'engagement dans le domaine du Patrimoine mondial via l'assistance aux Etats arabes et aux organisations consultatives dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ;
- Seuls les experts des 19 pays de la région arabe qui ont ratifiés la Convention du patrimoine mondial seront acceptés ;
- Seul un participant par pays sera sélectionné.

## Coût de la participation

Le prix de la participation est couvert par le ARC-WH | Centre régional arabe pour le patrimoine Mondial.

Il inclura :

- Billets aller-retour
- Logement
- Repas
- Transport local



## Suivi et évaluation

L'atelier fera l'objet d'un processus d'évaluation anonyme réalisé à la fin du programme. Il comportera une auto-évaluation pré/post-questionnaire, soulignant l'évolution des connaissances tout au long de l'atelier, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation, évaluant le contenu préliminaire, le contenu du programme, et les objectifs de l'atelier lui-même.

Un nombre sélectionné de participants seront amenés à participer des activités de suivi.

## Cas d'étude

Dans le cadre du dossier de candidature, chaque participant est tenu de présenter un cas d'Etude d'une page (maximum) décrivant un site patrimonial sur lequel il a travaillé.

Cette expérience sera présentée pendant la formation et offrira au groupe des données à jour sur des sites du Patrimoine mondial de la région arabe. Cela donnera également une chance aux participants d'être mieux informé sur le Patrimoine mondial de la région.

Le Cas d'Etude devra contenir, au minimum, les sections suivantes, dans le même ordre d'apparition :

- Description du site (dans le contexte du Patrimoine mondial)
- Protection, conversation et gestion du bien
- Les défis auxquels le bien est confronté

## Procédure d'inscription

Tous les participants sont priés de compléter le formulaire de candidature et de le renvoyer par e-mail avant le **06 octobre 2019**, à l'adresse suivante :

[capacitybuilding@arcwh.org](mailto:capacitybuilding@arcwh.org)



## Renforcer les capacités des professionnels du Patrimoine mondial dans la région arabe pour les sites culturels et mixtes

### Formulaire d'inscription

#### 1. Informations personnelles

Nom	
Nom de famille	
Nationalité	
Sexe	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Institution	
Profession	
Téléphone	
Email	
Adresse personnelle	
N° de passeport	

#### 2. Parcours de formation

Diplômes académiques		
Institution	Année	Diplôme (Merci de spécifier le titre et le sujet)
Autres diplômes/ formations		



### 3. Compétences linguistiques

Merci d'évaluer votre niveau de connaissance de 1 (faible) à 5 (très bon).

	Parlé						Ecrit						Compréhension				
	1	2	3	4	5		1	2	3	4	5		1	2	3	4	5
Arabe																	
Français																	
Anglais																	
Autre :																	

### 4. Informations professionnelles

<b>Poste actuel</b>	
<b>Institution</b>	
Faites-vous partie d'un des organismes suivants : commission technique de l'UICN, Comité national ICOMOS, Comité scientifique international ICOMOS ? si oui, merci de préciser les noms.	

Décrivez vos responsabilités actuelles, activités professionnelles et liens avec la conservation du patrimoine naturel ou culturel, en particulier en relation avec la Convention du patrimoine mondial, s'il y a lieu.

### 5. Lettre de motivation

Merci d'expliquer (en 500 mots environ) pourquoi vous êtes intéressé par cette formation et comment vous pourrez mettre en application dans le futur ce que vous aurez appris pour soutenir le Patrimoine culturel ou naturel de votre pays et dans la région arabe.

### 6. Cas d'étude

Dans le cadre du dossier de candidature, chaque participant est tenu de présenter un cas d'Etude d'une page (maximum) décrivant un site patrimonial sur lequel il a travaillé.

Cette expérience sera présentée pendant la formation et offrira au groupe des données à jour sur des sites du Patrimoine mondial de la région arabe. Cela donnera également une chance aux participants d'être mieux informés sur le Patrimoine mondial de la région.



Le cas d'Etude devra contenir, au minimum, les sections suivantes, dans le même ordre d'apparition :

- **Description du site (dans le contexte du Patrimoine mondial)**
- **Protection, conversation et gestion du bien**
- **Les défis auxquels le bien est confronté**

## 7. Déclaration du participant

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

**Signature**

**Date**

**Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?**

---